

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS ET NATURELS

Pôle Attractivité et Cadre de Vie

Fonction : Chargé de projet (F/H)

Filière : Technique

Catégorie : B

Cadre d'emploi : Techniciens

Dans le cadre des aménagements urbains à dominante paysagère, le chargé de projet est référent dans les domaines suivants :

- Aménagements paysagers
- Jeux présents dans les cours d'écoles, les squares et jardin et le milieu urbain,
- Ouvrages de maçonnerie paysagère
- Arrosage automatique
- Génie végétal
- Végétale urbaine

A ce titre, vous devez :

Missions :

- Réaliser préalablement à l'étude une analyse du contexte, de l'environnement et des usages
- Définir avec son responsable le programme du projet
- Effectuer des études économiques des projets
- Participer activement aux phases d'initiation de l'étude technique (DIAG, AVP)
- Réaliser les phases suivantes : PRO, DCE, EXE, DET, AOR
- Contribuer dans son domaine de compétences à des projets transversaux de la Ville
- Elaborer, participer et communiquer avec la Direction aux présentations de projets auprès des décideurs et participer aux concertations avec la population
- Assurer une veille technique et être force de proposition dans les innovations techniques du paysage, de la voirie et, plus particulièrement, de revêtement urbain et des aménagements urbains
- Participer à l'instruction des dossiers externes (permis de construire, projet Métropole, ...)
- Répondre aux attentes du plan de charge de l'unité défini par son responsable

Dont activités ponctuelles ou complémentaires :

- Participer au suivi financier des opérations avec son responsable direct
- Participer au suivi administratif des opérations (rédaction des OS, des CR de chantier...)

Profil :

- Bac+2 à BAC+5 dans l'aménagement paysager
- Expérience en Bureau d'étude en paysage ou Travaux public
- Expérience dans le domaine des espaces verts et connaissances en Botanique appréciés
- Sensibilité à l'hydraulique douce
- Forte capacités créatives
- Maîtrise des logiciels autocad, photoshop, sketchup, indesign, illustrator
- Autonomie dans l'usage des référentiels techniques du métier
- Maîtrise des techniques de management de projets
- Maîtrise de la conduite de réunion
- Aisance dans la réalisation de croquis à la main
- Capacité rédactionnelle
- Capacités relationnelles
- Permis B

Modalité de recrutement – Rémunération :

- ✓ Par voie statutaire, à défaut contractuelle
- ✓ Rémunération statutaire + régime indemnitaire
- ✓ Réf. 18-161-DEPN-1

Réception des candidatures jusqu'au 15 Juillet 2018